

## INVITATION Sélectif National DRAGON BOAT N° 1 LAC de CHOUR - 20 et 21 mai 2023

|   |   |
|---|---|
| Compétition :   | <b>Sélectif National de Dragon Boat</b>   |
| Lieu :  | Domaine du Lac de Chour 21170 FRANXAULT   |
| Organisateur :  | PAGAIE DES BORDS DE SAONE   |
| Responsable de l'organisation (R1)<br>Et téléphone portable | Patrick FAUDOT : 06 61 17 15 47 / Jean Michel BARBIER (R1Bis)   |
| Bassin :  | Lac de Chour  |
| Catégories et Distances :                                   | DB 20 : 15 ans et plus<br>DB 10 U21 : 15 à 21 ans<br>DB 10 Standard : 15 ans et plus<br>DB 10 Master : 40 ans et plus<br>Distances : 200 m, 500 m et 2000 m   |
| Date limite d'inscription :                                 | <b>Lundi 08 mai 2023 à 23 h 00 pour les équipes</b><br>Jeudi 18 mai 2023 à 23 h 00 avec pénalités (annexe 12 du régl sportif)<br><b>Jeudi 18 mai 2023 à 23 h 00 pour la liste des équipiers</b>   |
| Site pour les inscriptions                                  | <a href="http://compet.ffck.org/inscriptions/competition.php">http://compet.ffck.org/inscriptions/competition.php</a>   |
| Montant des droits d'inscription :                          | 240 € pour un DB 20<br>120 € pour un DB 10 Standard ou Master<br>50 € pour un DB 10 U21<br>Règlement : prélevement par la FFCK<br>Pour inscriptions Hors délais (Annexe 12 du Règlement Sportif)<br>300 € pour un DB 20<br>150 € pour un DB 10 Standard ou Master<br>Dans la limite des possibilités du programme |
| Juges :   | Chaque club doit être en mesure de mettre à disposition de la CNA DB un juge ou plus  |
| Accueil :   | Le Samedi 20 mai à partir de 9 h 30<br>Lieu : Lac de Chour - Espace compétition (voir plan)   |
| Réunion des Juges :   | Le Samedi 20 mai à 11 h 00 (Horaire à confirmer)<br>Lieu : Lac de Chour - Espace compétition (voir plan)  |
| Réunion des chefs d'équipe et des barreaux :                | Le Samedi 20 mai à 11 h 15 (Horaire à confirmer)<br>Lieu : Lac de Chour - Espace compétition (voir plan)  |
| Badges Contrôle embarquement                                | Chaque équipier devra avoir un badge pour le contrôle à l'embarquement des bateaux<br>Contacter la CNA pour avoir le fichier vierge   |

## 1. Programme prévisionnel courses FFCK

| Samedi 20 mai 2023                     | Dimanche 21 mai 2023          |
|--|-------------------------------|
| 9 h 30 - 11 h 00 : Accueil des équipes | 08 h 30 Reprises des épreuves |
| 11 h 00 : Réunion des Juges            |                               |
| 11 h 15 : Réunion des Chefs d'équipes  | 17 h 00 fin des épreuves      |
| 14 h 00 : Début des épreuves           |                               |

Ce programme pourra subir quelques modifications en fonction du nombre de clubs participants et des conditions météorologiques. Le programme définitif sera transmis aux équipes par mail 2 jours avant le début de la compétition.

## 2. Conditions d'accès et règlement

Le règlement Dragon Boat FFCK en vigueur sera appliqué sur l'ensemble de la manifestation. Ce document est accessible sur le site internet de la FFCK :

[https://www.ffck.org/wp-content/uploads/2022/12/RS\\_2023\\_2026\\_Dragon-Boat\\_website.pdf](https://www.ffck.org/wp-content/uploads/2022/12/RS_2023_2026_Dragon-Boat_website.pdf)

[https://www.ffck.org/wp-content/uploads/2023/01/Annexes\\_RS\\_DBR\\_2023\\_website.pdf](https://www.ffck.org/wp-content/uploads/2023/01/Annexes_RS_DBR_2023_website.pdf)

## 3. Note de la commission nationale

**Les fusions de clubs sont possibles**, voir Article RP - DRA 61 et Annexe 11 du Règlement Sportif. Merci d'en informer la CNA par mail à [p.faudot@ffck.org](mailto:p.faudot@ffck.org).

**Après en avoir informé la commission nationale**, il est possible de compléter un bateau avec des licenciés FFCK d'autres clubs

- avec un minimum de 8 pagayeurs du club support pour un DB20.
- avec un minimum de 4 pagayeurs du club support pour un DB10

Le non-respect de ces règles impliquera de participer dans la catégorie Open, mais comptabilisation des points de la Coupe de France des clubs suivant l'Annexe 6 du règlement

**Espace Compétiteurs** : L'organisateur réservera aux équipes un espace balisé. A chaque club d'apporter sa tente afin d'avoir un abri (espace de vie - vestiaire)

**Tenue protocolaire** : Les athlètes doivent se présenter à la remise protocolaire en tenue club.

#### **4. Constitution des équipages et catégories**

La compétition est ouverte aux licenciés FFCK titulaires de la Carte 1 an Compétition uniquement, qui devront justifier d'un certificat médical à jour. Les équipiers représentent un club FFCK.

#### **Composition d'un équipage : extrait du RP DRA 59 et 60**

- ⇒ **Les clubs qui n'ont pas encore de barreur certifié devront en informer la Commission Nationale** par mail à [p.faudot@ffck.org](mailto:p.faudot@ffck.org).  
La commission nationale DB statuera au cas par cas.
  
- ⇒ **Bateaux et équipement des athlètes**
  - Port du gilet d'aide à la flottabilité est obligatoire (art RP DRA 39), gilets personnels – couleur identique pour l'équipe. Il pourra être rendu facultatif par l'organisateur lors de la réunion des chefs d'équipes.
  - Bateaux aux normes internationales Dragon Boat, fournis par l'organisation
  - Pagaies fournies par l'organisation ou pagaies personnelles aux normes ICF Dragon Boat
  - Le port de la tenue aux couleurs du club est obligatoire dans les bateaux et lors de la remise des prix. Les tenues et équipements devront être conformes aux règles de la FFCK en matière de publicité et sponsoring
  
- ⇒ **Informations compétiteurs :**
  - L'embarquement se fera sur une plage en sable- gravier , merci aux compétiteurs de prévoir des chaussures adaptées

#### **5. Inscriptions, confirmation et réunions des chefs d'équipes**

**Date limite des inscriptions des équipes :**

**Lundi 08 mai 2023 à 23h00**

**Date limite d'inscription des équipiers :**

**Jeudi 18 mai 2023 à 23h00**

## **6. Restauration**

Le chalet du lac de CHOUR propose un espace bar - restaurant et sera accessible pour les participants à la compétition

Repas du **samedi soir**: Pas de repas prévu par l'organisation pour les équipes qui seront logées sur des sites extérieurs

Pour les quelques compétiteurs qui seront logés au lycée de Chamblanc, possibilité de repas sur réservation (traité uniquement au cas par cas)

Repas du **dimanche midi sur réservation** : un sac repas sera proposé sur réservation, en attente de retour du prestataire

## **7. Hébergement**

Lycée de Chamblanc : 40 lits sont disponibles : contacter l'organisateur par mail

Pour les autres hébergements :

Contactez l'Office de Tourisme Rives de Saône pour les informations : [www.saone-tourisme.fr](http://www.saone-tourisme.fr)

Possibilité d'hôtels sur Beaune, Nuits St Georges, Dole ou Dijon (environ 30 mn)

**Pour les Campings Cars** : Possibilité de rester sur le site la nuit du samedi au dimanche

**Tarif** : 5 € la nuit en autonomie (bornes à 8 km)

## **8. Parking Accès**

La manifestation se déroule sur une base nautique qui en mai par beau temps est souvent très fréquentée.

L'entrée de la Base du Lac de CHOUR est payante pour le public. Les participants à la Sélective auront un accès gratuit et un parking spécifique sera réservé aux véhicules identifiés par une signalétique de la manifestation.

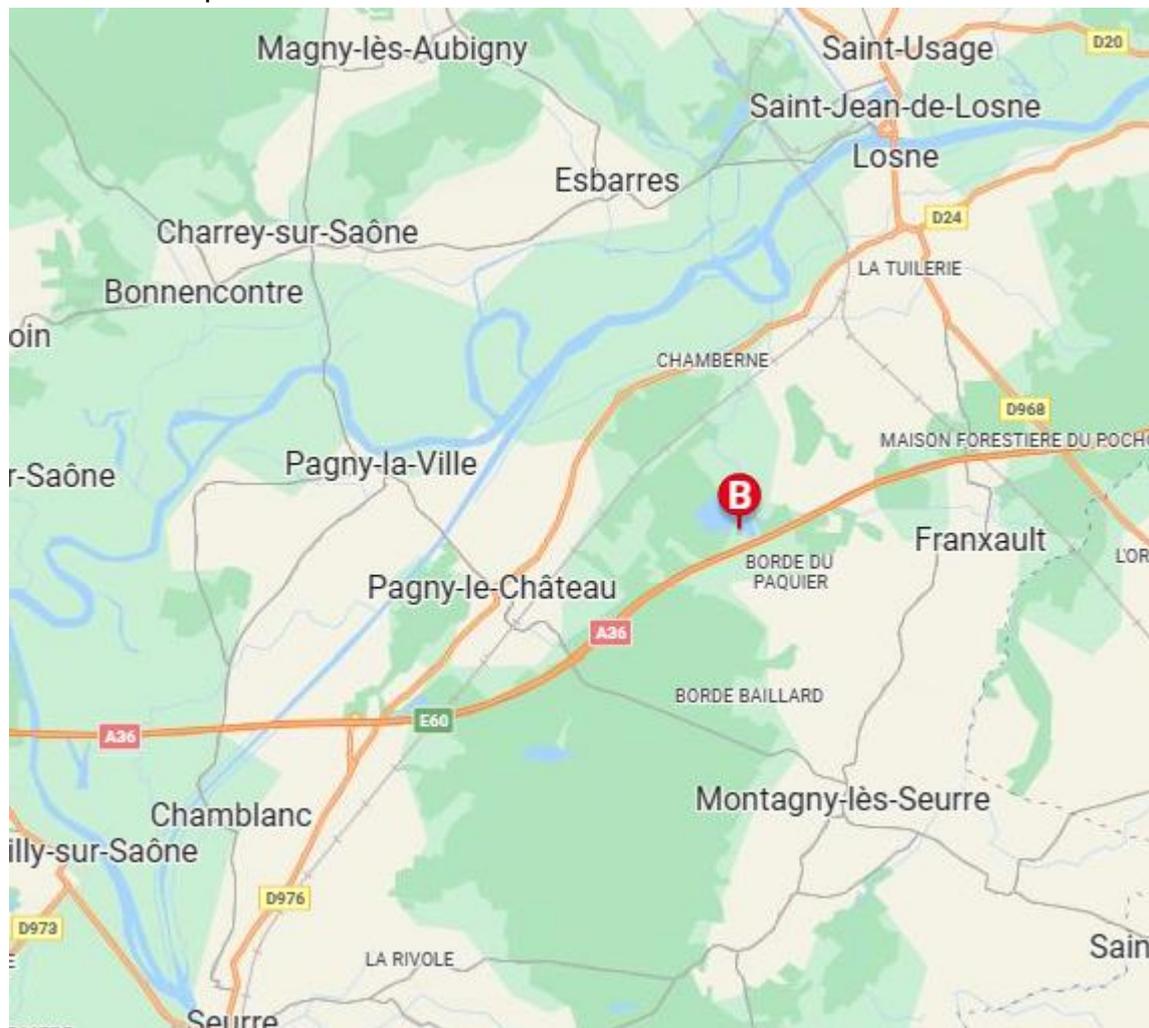
**Une affichette à poser sur le tableau de bord de votre véhicule vous sera communiquée**

Un membre de l'organisation sera à l'entrée de la base pour vous donner les consignes de circulation de 9 h 30 à 11 heures .

Un espace accueil sera situé à l'entrée du site de compétition

## 9. Plan d'Acces et détails

Domaine du Lac de Chour 21170 FRANXAULT à 10 km de Saint Jean de Losne  
Sur Waze : tapez lac de chour



**Plan du Site :**

